

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION

ACTIVITE « TUBBING AIRBAG » ZONE DE LOISIRS « BARDELLE »

La Société SOREMAC (Domaine Skiable des Carroz), SAEM au capital de 812 800,00 €, immatriculée au RCS d'Annecy n°331 420 406, ayant son siège social situé Mairie d'Arâches-La Frasse-Les Carroz-Flaine, 64 route de Frévard - 74300 Arâches, N° TVA intracommunautaire : FR 75 331 420 406, exploitant le domaine skiable des Carroz,

Adresse postale : 680 route de la Télécabine, 74300 LES CARROZ.

N° tel : 04 50 90 00 42,

Courriel : info@skilescarroz.com

Assurée en responsabilité civile professionnelle, dans les conditions prévues par l'article L220-1 du Code des assurances, auprès d'Allianz - 53 rue Pertuiset – 74130 Bonneville

Ci-après dénommée l'« Exploitant ».

ARTICLE 1. GENERALITES

Les présentes conditions générales pour l'activité « Tubbing airbag » (saut dans bouée dans big airbag) dans la zone de loisirs « Bardelle » sont applicables à compter du 15 décembre 2017 et valables sur la saison d'hiver 2017/2018.

L'acquisition d'un ticket 1 saut ou d'une carte 5 ou 10 sauts implique la connaissance et l'acceptation par le client de l'intégralité des présentes conditions générales, sans préjudice des voies de recours habituelles.

ARTICLE 2. RESTRICTION D'ACCES ET HORAIRES

L'activité « Tubbing airbag » est interdite aux enfants de moins de 5 ans.

L'accès est exclusivement réservé aux enfants de plus de 5 ans et de plus de 1.25m (une toise est disponible au niveau de la caisse), ainsi qu'aux adultes de moins de 2m.

Horaires de l'activité « Tubbing airbag »:

16h à 19h en vacances scolaires, soit du 24/12/2017 au 7/01/2018 et du 10/02 au 11/03/2018

L'activité « Tubbing airbag » peut être fermée dans les cas suivants entraînant l'interdiction d'exploiter l'airbag :

- en cas de pluie ou de neige
- en cas de vent modéré à fort
- en cas de manque de neige

ARTICLE 3. TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

3.1. TARIF

Tarifs Hiver 2017/2018 de l'activité « Tubbing airbag »

1 saut adulte* : 4€

1 saut enfant* : 2€
carte de 5 sauts (adulte/enfant*) : 10€
carte de 10 sauts (adulte/enfant*) : 18€

Le ticket « 1 saut » est valable pour un saut
La carte de 5 sauts est valable pour 5 sauts adulte et/ou enfant*
La carte de 10 sauts est valable pour 10 sauts adulte et/ou enfant*
Les tickets 1 saut et les cartes de 5 et de 10 sauts sont non nominatifs et valables la saison en cours.

*Enfant 5-15 ans, Adulte 16 ans et +

Articles supplémentaires en vente :

-Peluche au choix (personnage Scrat ou Manny) : 16.50€
Vente à la caisse de l'Espace Ludique « Age de Glace », aux caisses du départ de la Télécabine et à l'Office de Tourisme des Carroz
-Photo aux couleurs « Age de Glace » : 2€
Sur automate situé à droite de la caisse.
Paiement uniquement espèces ou carte bancaire.

NB : L'activité « luge libre » dans tunnel gonflable et sur piste avec whoops » est gratuite, en accès libre durant les horaires d'ouverture du Tapis de Bardelle, soit de 9h à 19h.
Dans le cadre de cette activité « luge libre », les clients utilisent leur(s) propre(s) luge(s), obligatoirement équipée(s) d'un système de freinage.

3.2. MODALITES DE PAIEMENT

Les règlements sont effectués en devises euros soit par chèque tiré sur un compte bancaire ouvert en France, émis à l'ordre de l'Exploitant, soit en espèces, soit par carte bancaire acceptée par l'Exploitant. A l'exception de la photo : paiement espèces ou carte bancaire uniquement.

ARTICLE 4. OFFRES SPECIALES

Pour tout produit « PACK FAMILLE GRAND MASSIF » 6 jours et + acheté en caisse, 1 saut « Tubbing Airbag » enfant offert.
Offre valable toute la saison Hiver 2017/2018

ARTICLE 5. RESPECT DES REGLES DE SECURITE

Tout usager est tenu de :

- prendre connaissance des conditions d'utilisation et de la signalisation de cette zone de loisirs telles que définies dans le règlement intérieur affiché au départ ou à l'entrée de la zone de loisirs « Bardelle »
- respecter l'arrêté municipal relatif à la « réglementation des zones réservées à la pratique de la luge sur neige »
- respecter les règles de sécurité du règlement de police affiché au départ du Tapis de Bardelle, les pictogrammes les complétant ainsi que toutes consignes données par le personnel de l'Exploitant, sous peine de sanction.

ARTICLE 6. REMBOURSEMENT ET DEDOMMAGEMENT

CGV-CGU 2017/2018 activité Tubbing Airbag – V1 26/12/2017

En cas d'interruption de l'activité, dans les cas évoqués à l'article 2 ou pour tout autre cas, aucun remboursement ni dédommagement ne sera effectué.

Le tickets 1 saut devront être consommés durant la saison en cours indiqué sur le ticket. Au-delà, ils ne pourront être utilisés et ce, sans qu'il soit procédé à leur remboursement ni à un report de validité.

En cas de défectuosité du ticket ou de la carte (poinçon non visible du fait par exemple d'une carte en mauvais état, ...), de perte ou de vol, l'utilisateur se verra dans l'obligation de racheter un ticket ou une carte neuve. Aucun remboursement ni dédommagement ne sera effectué dans ce cas.

ARTICLE 7. RECLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée à l'Exploitant dans un délai de deux (2) mois suivant la survenance de l'événement à l'origine de ladite réclamation, sans préjudice des voies et délais légaux pour agir en justice.

Toute réclamation doit être envoyée à l'adresse suivante :

adresse postale : Soremac – Domaine Skiable des Carroz – 680 route de la Télécabine – 74300 Les Carroz

Lien sur le site grand-massif.com : grand-massif.com/expression

Courriel : contact@grand-massif.com

ARTICLE 8. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Client n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage et ne pourra utiliser les dénominations, signes, emblèmes, logos, marques, droits d'auteur et autres signes ou autres droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle de l'Exploitant.